

Octobre 2024

La Vie Avesnoise

Le magazine d'Avesnes-les-Aubert

Une information de proximité à domicile !

112



**Mobilisés
pour
Octobre Rose**

Au programme

- P.3 : Travaux**
- Lancement des travaux des cabinets médicaux
- P.4-5 : Solidarité**
- Septembre en Or
Paix et Culture
- Un concert exceptionnel pour la paix
Sensibilisation
- Octobre Rose
- P.6 : Finances locales**
- Taxe foncière, les réponses à vos questions
- P.7 : Vie locale / Bloc-notes**
- Les collégiens au conseil municipal
- Le marché trouve son public
- Opération « Plantons le décor »
- Travaux de voirie
- P.8 : La Vie Avesnoise en images**

Etat civil

NAISSANCES. Ils ont vu le jour

LAUBEUF Eliot, le 31 juillet

AMOURETTE CRAPET Louise, le 31 juillet

DANIEL Célian, le 18 Août

Agenda

Tous les mardis matin

PERMANENCE DES FINANCES PUBLIQUES

De 8H30 à 12H en mairie.

Jeudi 3 octobre

BUS FRANCE SERVICES

9H30 - 13H et 14H - 16H

Sur la Place Jean Moulin.

(Sur rendez-vous au 03.59.73.18.30.)

Samedi 5 octobre

SAINT HUBERT

Dès 9H30, la Société de chasse d'Avesnes-les-Aubert organise sa journée St Hubert.

Dimanche 13 octobre

OCTOBRE ROSE

Le Comité des fêtes vous propose 2 parcours de marche (Plus d'informations en page 5).

Jeudi 17 octobre

OCTOBRE ROSE

La Municipalité vous propose une conférence sur l'importance du dépistage du cancer du sein, à 18H30, salle Azéma Villain (Plus d'informations en page 5).



Lundi 28 octobre

PERMANENCE FRANCE RÉNOV' Mme Alglave, conseillère France Rénov' du Cambrésis vous reçoit en mairie sur rendez-vous au 03.62.53.25.18.

Jeudi 31 octobre

HALLOWEEN

L'Association des Parents d'Élèves propose une après-midi récréative autour d'Halloween de 14H à 17H à la Salle des Fêtes. Les déguisements sont les bienvenus.



LES ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ. Elles peuvent vous soutenir



LES RESTAURANTS DU CŒUR

D'avril à octobre, la distribution se fait le mardi après-midi, tous les 15 jours, sur convocation dans les bâtiments situés à côté des ateliers municipaux.

39 rue Henri Barbusse - Mme Françoise Canonne : 06.80.90.29.43.



LE SECOURS POPULAIRE

Maison de la Solidarité - 39 rue Henri Barbusse.

Contact : Mme Isabelle Libert : 06.09.43.82.82.



LE SECOURS CATHOLIQUE

18 rue du Petit Séminaire

59400 - Cambrai - 03.27.81.21.89.

Horaires Mairie :

Lundi
14^H-17^H30,

du Mardi au Vendredi
8^H30-12^H et 14^H-17^H30,

Samedi
9^H-12^H

Mairie

03.27.82.29.19.

Courriel

accueil.mairie@avesnes-les-aubert.fr

Mairie d'Avesnes-les-Aubert

Numéros Utiles :

Médecin de garde : 03.20.33.20.33. - Pharmacie de garde : 08.25.74.20.30.

Pompiers : 18 - Secours Médical : 15 - Gendarmerie : 17

Services Techniques :	03.27.78.39.44.
Accueil périscolaire « L'île aux enfants » :	03.27.82.29.04.
C.A.P.A.H.D. :	03.27.82.29.17.
CA2C :	03.27.75.84.79.
Crèche :	03.27.79.78.21.
Mission Locale :	03.27.70.86.59.
RAMI-RPE (Relais d'Assistantes Maternelles) :	03.27.37.98.74.
SIAVED (Point info déchets) :	0.800.77.55.37.
U.T.P.A.S. :	03.59.73.36.50.



LANCEMENT OFFICIEL DES TRAVAUX DES CABINETS MÉDICAUX



Le 13 septembre dernier, la Municipalité a lancé officiellement les travaux des cabinets en lieu et place de l'ancienne perception et en présence de M. Fayçal Douhane, Sous-préfet de Cambrai. La commune d'Avesnes-les-Aubert, tout comme l'arrondissement de Cambrai, n'est malheureusement pas épargnée par la désertification médicale et la diminution du nombre de praticiens, posant ainsi la question majeure de l'accès aux soins.

Pour tenter de remédier à cette situation, et avec les moyens qui sont les siens, la Municipalité a décidé de créer 4 cabinets médicaux ainsi qu'un logement qui pourrait servir de lieu de séjour pour un interne en médecine.

Situé près de la mairie, rue Camélinat, cet équipement se veut spacieux, fonctionnel et accessible à tous. Les 4 cabinets médicaux seront aménagés dans un bâtiment communal vacant (l'ancienne perception) et qui fera l'objet d'une remise aux normes complète.



Situés en plain-pied, les cabinets, d'une vingtaine de m² chacun, seront intégralement équipés, tant pour le matériel médical (armoire de soins, lavabo et table d'examen) que pour le matériel de bureau. Un espace secrétariat, une tisanerie et des sanitaires adaptés viendront compléter l'offre.

Concernant le logement, qui sera créé à l'étage, il s'agit d'un T2 d'une surface de 60m² avec accès indépendant.

Il pourra ainsi accueillir des internes en médecine faisant leur stage dans le secteur, car nous savons qu'ils ont des difficultés pour se loger à proximité de leur lieu de stage. C'est ainsi un plus indéniable qui leur est offert.

L'objectif de cet engagement municipal est d'attirer des médecins généralistes sur la commune.



Soutenus par l'État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), les travaux sont nécessaires afin de créer toutes les conditions pour accueillir de nouveaux médecins.

En parallèle, la Municipalité entend largement informer autour d'elle et notamment l'Agence Régionale de Santé (ARS), tous les médecins du sud du Département, l'ordre des médecins, les facultés de médecines, etc... afin de faire part au plus grand nombre de cette offre nouvelle et pour convaincre de jeunes médecins généralistes de venir s'installer chez nous.

La mobilisation avesnoise
en soutien au Cancer pédiatrique

Les cancers pédiatriques sont des maladies rares regroupant plus de 60 types de cancers différents.

Inscrite dans le dispositif « Ma Ville se Ligue contre le cancer », la Municipalité s'est mobilisée au travers du Service Enfance-Jeunesse.

Les enfants de l'ALSH du mercredi, avec leurs animateurs, ont décoré des galets, avec des mots d'espoir, et les ont cachés dans la ville. L'idée étant de trouver ces galets, de se prendre en photo avec, et ensuite de les recacher. L'engouement fut tel que les clichés des aventuriers de tous âges (même les résidents de l'EHPAD « Le Bois d'Avesnes » ont joué le jeu) ont dépassé nos frontières communales.

Les associations avesnoises ne sont pas en reste. Elles ont créé un événement en relation directe avec l'opération ou ont permis la vente de lacets jaunes au profit de l'association l'Escouade d'Alessio. La mobilisation fut totale avec la vente de crêpes par l'APE des écoles Joliot-Curie et Danielle Casanova, les portes ouvertes par l'association Arts et Culture, Loisirs pour tous, la boîte à dons du Groupe Arpège, le challenge des Billonneux Avesnois, l'aide de la Société de chasse, l'implication de l'OCA, et les clin d'œil de l'hôpital de Cambrai, la venue de l'amicale des sapeurs-pompiers, l'engagement de S Sport Fitness, la balade en motos de Vieux Motards Que Jamais, etc.

Orchestre National de Lille,
un concert exceptionnel pour la paix

Le 19 septembre, la Salle des Fêtes a résonné au son des cordes de l'Orchestre National de Lille (ONL). Sous la direction de Marc Hajjar, pendant une heure, la vingtaine de musiciens présents a offert un concert de haut niveau artistique passant de Mozart à Mendelssohn, enchaînant les sourires et les ovations. C'est une salle comble et comblée qui a pu applaudir la prestation.

Concert organisé dans le cadre de la Journée Internationale de la Paix, la Municipalité est heureuse d'avoir pu offrir à ses habitants l'opportunité de découvrir l'ONL tout en aidant l'association Nadiya Soleil, qui soutient les enfants ukrainiens.



« Encore un grand merci pour nous avoir associés à cette très belle soirée. Ce fut un merveilleux concert. Les dons que vous nous avez remis représentent la somme de 1 100 € et contribueront au financement des accueils d'enfants cet hiver. »

Jean-Luc Lambert
Président de Nadiya Soleil

Octobre ROSE

Le dépistage du cancer du sein
à partir de 50 ans :
une mammographie tous les 2 ans !

La Municipalité participera cette année encore à la campagne de sensibilisation au dépistage du cancer du sein. Celui-ci constitue la principale cause de décès chez la femme.

L'Institut National du Cancer (INCa) estime que 80% des cancers du sein surviennent après l'âge de 50 ans. C'est à partir de cet âge que l'INCa préconise d'effectuer un dépistage régulier, afin d'augmenter les chances de guérison en cas de maladie. Détecté tôt, le cancer du sein est guéri dans 90% des cas. Par ailleurs, détectée à un stade précoce, la maladie nécessite, en général, des traitements moins lourds et moins agressifs.

La sensibilisation passe aussi par les opérations mises en place. C'est ainsi que le Comité des fêtes organise une marche le dimanche 13 octobre et vous propose deux parcours (8 km et 10 km). L'inscription se fait dès 8H30, à la Salle Suzanne Lanoy. Les participations de 3€ minimum seront intégralement reversées à la Ligue contre le cancer.

De plus, le 17 octobre, le docteur Caroline Beck, Radiologue Sénologue, le docteur Radu Moldovanu, Chirurgien et Laurent Maillard, Manipulateur en radiologie médicale vous sensibiliseront, lors d'une conférence, à l'importance du dépistage et se prêteront au jeu des questions-réponses. Ce rendez-vous, ouvert à tous, se tiendra le jeudi 17 octobre dès 18H30 à la Salle des Fêtes.

**Cancer le
plus fréquent
chez la femme**

**+ 61 000
femmes atteintes
chaque année**

**+ 12 000
décès par an
en France**

Source : www.octoberose.fondation-arc.org



TAXE FONCIÈRE, LES RÉPONSES À VOS QUESTIONS

Vous êtes propriétaire et vous recevez votre avis de taxe foncière 2024, et comme nombre de documents administratifs cela vous apparaît complexe et nébuleux. Nous tenions ainsi à vous apporter quelques éléments de compréhension.

Il est à noter tout d'abord que la taxe foncière n'est due que par les propriétaires et que son calcul se fonde sur une base et sur des taux.

La base est fixée par l'État à partir de la valeur locative cadastrale du logement et de ses annexes. Sont ensuite appliqués des correctifs pour tenir compte des éléments de confort, de son état d'entretien et de sa situation géographique. La valeur ainsi obtenue correspond à la valeur locative imposable brute du logement, soit le loyer annuel que serait censé percevoir le propriétaire en cas de mise en location de son bien. C'est ainsi que chaque logement à une base différente.

Cette année, l'État a revalorisé la base de 3,9 %.

Les taux sont votés chaque année par différentes collectivités locales.

Le tableau présenté dans votre avis d'imposition comporte plusieurs colonnes qui correspondent aux sommes prélevées par les différentes collectivités. **Il est important de noter que la Municipalité n'a pas augmenté son taux communal de taxe foncière.**

Après la suppression de la taxe d'habitation, la taxe foncière reste la seule ressource fiscale pour les collectivités locales. C'est une recette budgétaire qui permet la mise en œuvre de projets et d'actions publics.

Concernant les propriétés bâties :

Exemple de calcul par rapport à la feuille d'imposition ci-dessous dont la base s'élève à 1 573 € en 2024 :

- La commune perçoit : 743 €
- L'intercommunalité perçoit : 102 €
- L'État au titre des interventions foncières perçoit : 3 €
- L'intercommunalité au titre de la gestion des ordures ménagères perçoit : 280 €
- L'intercommunalité au titre de la prévention des inondations perçoit : 9 €

DÉBITEUR(S) LÉGAL(AUX)		
Identifiant	Droit	Désignation et adresse
[REDACTED]	PROP/INDIVIS	[REDACTED]
[REDACTED]	PROP/INDIVIS	[REDACTED]

Taxes foncières 2024	Commune	Intercommunalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2023	47,26 %	6,50 %	0,196 %	17,80 %	0,595 %	
Taux 2024	47,26 %	6,50 %	0,175 %	17,80 %	0,565 %	
Adresse	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
Base	1573	1573	1573	1573	1573	
Cotisation	743	102	3	280	9	1137
Cotisation lissée						

LES COLLÉGIENS AU CONSEIL MUNICIPAL

Lors du dernier Conseil Municipal, la Municipalité a eu l'honneur d'accueillir les élèves du collège Paul Langevin, dans le cadre de leur parcours d'éducation à la citoyenneté.

Leur mission ? Trouver un nom pour la future résidence qui va accueillir 56 nouveaux logements inclusifs sur l'ancien site France Menuiserie Confort. Pour cela, la Municipalité a choisi de leur laisser carte blanche afin de leur permettre de mener cette réflexion en toute liberté. Ces jeunes citoyens en herbe ont fait preuve de sérieux et d'engagement : après des recherches approfondies et un vote, leur choix s'est porté sur un nom porteur de sens et d'histoire, celui de Rosa Parks.

Le Conseil Municipal a donc délibéré et adopté officiellement le nom de la résidence : Résidence Rosa Parks !

Bravo à cette jeunesse engagée qui, à travers ce projet, nous rappelle l'importance des valeurs de courage et de lutte pour l'égalité. La Municipalité est fière de voir ses jeunes participer activement à la vie de la commune !



Rosa Parks

Née le 4 février 1913 aux États-Unis, elle est une figure de lutte contre la ségrégation raciale aux États-Unis. Elle a marqué l'histoire le 1^{er} décembre 1955 en refusant de céder sa place à un passager blanc dans un bus de Montgomery. En effet, à cette époque les personnes de couleur noire devaient laisser leur place aux personnes de couleur blanche. Cet acte de défi face à la ségrégation raciale a déclenché le boycott des bus de Montgomery. Rosa Parks a consacré sa vie à la lutte pour l'égalité. Son héritage perdure, rappelant l'importance de la résistance pacifique et de l'égalité pour tous.

LE MARCHÉ TROUVE SON PUBLIC



Depuis le 2 juin dernier, la Municipalité a relancé le marché, tous les premiers dimanches du mois. La Place de la République a retrouvé une animation avec les artisans, commerçants, créateurs et producteurs.

Fort d'une expérience réussie, les Avesnoises et les Avesnois vont maintenant pouvoir trouver des fruits et légumes mais également du fromage avec le nouvel exposant : Jean-Marc.

Rendez-vous le dimanche 6 octobre pour flâner entre les étals et réserver un accueil chaleureux à notre nouvel exposant.

Bloc-notes

LE PLEIN D'INFORMATIONS PRATIQUES

Ça peut vous être utile...

OPÉRATION. *Plantons le décor*

Véritable succès depuis plus de 10 ans, avec près de 60 000 arbres « essences locales » et plus de 1 500 fruitiers commandés sur le Cambrésis, l'opération « Plantons le décor » revient en cette fin d'année 2024.

Pour passer commande, rien de plus simple. Rendez-vous sur le site www.plantonsledecor.fr et retrouvez le catalogue en ligne. Les commandes se font exclusivement sur le site internet de l'opération. Elles doivent être passées avant le 8 novembre pour une livraison le 30 novembre.



TRAVAUX DE VOIRIE

Le Département du Nord a engagé le chantier de reconstruction de la voirie des rues Paul Vaillant-Couturier et Jules Guesde depuis le lundi 23 septembre. Une déviation est mise en place durant toute la durée du chantier.

Le chantier est organisé en deux phases successives :

Une première phase, rue Jules Guesde (démarrage au niveau du n°2) et une seconde phase, rue Paul Vaillant-Couturier (au niveau du n°92).



COMMÉMORATION

La municipalité a commémoré l'anniversaire de la libération de la ville du 2 septembre 1944.



CONCERT

Le Groupe Arpège a mis à l'honneur Michel Sardou, le 14 septembre dernier.



FÊTE FORAINE

Du 13 au 17 septembre, notre commune a vécu au rythme de la ducasse.



BILLON

Le challenge « Marc Maingieux » s'est tenu le 14 septembre.



BROCANTE

Le comité des fêtes a animé le centre-ville avec sa brocante semi-nocturne le 15 septembre dernier.



PÉTANQUE

Le dimanche 15 septembre, l'association des Pétanqueux d'Avesnes les Go a organisé son jeu du tremplin.



Le 22 septembre, le concours de pétanque a réuni les passionnés.



REMERCIEMENTS

La Municipalité a chaleureusement remercié Pascal Laby pour ses 40 années de dévouement en tant que directeur de l'association ACTION.



JOURNÉES DU PATRIMOINE

Dimanche 22 septembre, notre patrimoine a été mis à l'honneur à la Maison du Mulquiner.



HOMMAGE

C'est avec émotion que nous avons appris le décès de Monsieur Jean-Claude WARGNIES (83 ans), qui fut notamment député de notre territoire, bien connu des Avesnois. Nous présentons toutes nos condoléances à sa famille et ses proches.

